



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 1610

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le financement de l'économie sur une épargne financière de long terme. En effet, la Cour des comptes, dans son rapport sur « l'État et le financement de l'économie » de juillet 2012 propose de redéfinir la durée fiscale des contrats d'assurance-vie en fonction de l'historique des versements. Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

La Cour des comptes a proposé un certain nombre d'orientations visant à renforcer les mécanismes d'incitation financière en faveur de l'épargne de long terme. A ce titre figure, notamment, la nécessité d'asseoir le financement de l'économie sur une épargne de long terme, dans un contexte où l'immobilier joue un rôle prépondérant dans l'épargne des ménages et où l'épargne financière est avant tout orientée vers les produits d'assurance-vie et les livrets réglementés. Reprenant à ce titre les réaménagements proposés dans son rapport public sur la politique en faveur de l'assurance-vie (janvier 2012), la Cour des comptes recommande notamment de redéfinir la durée fiscale des contrats d'assurance-vie en tenant compte de l'historique des versements. Le Gouvernement a engagé une réflexion sur la réforme de la fiscalité de l'épargne en vue d'en améliorer l'allocation au service du financement en fonds propres des entreprises, notamment des PME, et de favoriser la détention longue. C'est dans le cadre de cette réflexion, pour laquelle le Gouvernement a par ailleurs nommé deux parlementaires en mission, chargés de lui faire des propositions en la matière, que les recommandations de la Cour des comptes seront examinées.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1610

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 juillet 2012](#), page 4462

Réponse publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6141